

REPUBLIQUE FRANÇAISE

426 REGIE BOCAPOLE	(1)
	(2)

Numéro SIRET : 28790036900011

POSTE COMPTABLE DE BRESSUIRE

M14

Budget Primitif voté par nature	(3)
--	-----

Année 2016



(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc...);

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Sommaire

I. Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	3
B - Modalités de vote du budget	4
II. Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	5
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	6
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	8
B2 - Balance générale du budget - Recettes	9
III. Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	10
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	11
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	12
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	13
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	sans objet
IV. Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	14
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	18
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	20
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	sans objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	sans objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	sans objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	sans objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	sans objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	sans objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	sans objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	sans objet
A4 - Etat des provisions	sans objet
A5 - Etalement des provisions	sans objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	23
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	24
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	sans objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	sans objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	sans objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	sans objet
A8 - Etat des charges transférées	sans objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	sans objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	sans objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	sans objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	sans objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	sans objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	sans objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	sans objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	25
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	27
C3.2 - Liste des établissements publics créés	sans objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	sans objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	sans objet
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	sans objet
D2 - Arrêté et signatures	28

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est antérieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2321-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait du Registre des Délibérations
27 JANVIER 2016

Délibération n°DEL-RB-2016-004

Le vingt-sept janvier deux mille seize, 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie Bocapole s'est réuni sur le site de Bressuire, sous la présidence de Marie JARRY, Présidente.

Membres : 15 - Quorum : 8

Étaient présents (12 dont 1 consultante) : Martine CHARGE BARON, Jean-Paul GODET, Marie JARRY, Emmanuelle MENARD, Yves MORIN, Marius NOIRAUT, Denis PAPIN, Dominique PAQUEREAU, Michel PITORIN, Philippe ROBIN, Jany ROUGER, Joëlle NAUD (consultante)

Pouvoir (1) : Dominique TRICOT à Marie JARRY

Excusés (4) : Thierry BOISSEAU, Claude MARCHAIS, Pierre Yves MAROLLEAU, Dominique TRICOT

Date de convocation : 20-01-2016

Secrétaire de séance : Monsieur Michel PITORIN

FINANCES

BUDGET PRIMITIF 2016

ANNEXE Budget 2016

Commentaire : il s'agit de voter le Budget Primitif 2016 de la Régie Bocapole.

Vu les articles L1612-1 à L1612-19 du code général des collectivités territoriales relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets ;

Madame la Présidente de la Régie Bocapole présente le Budget Prévisionnel 2016 (cf annexe).

Ce budget est essentiellement un Budget de fonctionnement qui se ressemble d'une année sur l'autre. La spécificité en 2016 est l'ajout d'un budget pour fêter les 10 ans de Bocapole.

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	927 650.65 €	927 650.65 €
SECTION INVESTISSEMENT	3 302.89 €	3 302.89 €

Il est proposé au Conseil d'Administration de la Régie de Bocapole d'adopter le Budget Primitif 2016 de la Régie Bocapole en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité cette délibération.

ADOpte cette délibération,

Autorise Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Le - 9 FEV 2016
et publication
du - 9 FEV 2016

SOUS PREFECTURE
Reçu le
- 9 FEV. 2016
79302 BRESSUIRE



Pour extrait conforme,
Présidente de la Régie Bocapole,
Marie Jarry.

CA REGIE BOCAPOLE REALISEE 2015
+ BUDJET PRIMITIF 2016
SECTION FONCTIONNEMENT

ANNEXE BUDGETAIRE
Budget Fonctionnement

Compte	Libellé du compte	BP 2015 AVEC DIM1 ET DM2	TOTAL DEPENSES FIN 2015	Budget Primitif 2016 INCLUANT LES 10 ANS	COMMENTAIRES
SECTION DE FONCTIONNEMENT (Dépenses)					
Chapitre 61	CHARGES A CARACTERE GENERAL	508 344,97	495 607,58	609 311,51	
61	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCK	112 694,97	110 676,98	111 300,00	
60611	Eau et Assainissement	3 500,00	3 185,39	3 500,00	RAS
60612	Energie et électricité	47 700,00	40 662,47	42 500,00	AJUSTEMENT EN FONCTION DU NOMBRE D'EVENEMENTS PREVUS POUR 2016 ET CONSO ELECTRIQUE POUR AGRANDISSEME
60613	Chauffage	35 887,04	39 144,02	41 000,00	AJUSTEMENT PAR RAPPORT A LA CONSUMATION DE 2015
60622	Carburant	2 700,00	2 062,92	2 300,00	RAS
60631	Fournitures d'entretien	3 800,00	1 481,42	3 200,00	RAS
60632	Fournitures petit équipement	20 309,93	20 487,96	15 000,00	MATIEREL DE FONCTIONNEMENT ET FOURNITURES (LAMPES PROJECTEUR / SCOTCH PROJECTEUR / ETC....)
60636	Vêtements de travail	2 000,00	1 631,64	1 700,00	RAS
6064	Fournitures administratives	2 200,00	2 078,26	2 100,00	RAS
01	SERVICES EXTERIEURS	344 540,00	372 974,09	363 000,00	
611	Contrats de prestations	9 950,00	20 370,58	30 000,00	UTILISATION DE SSIAP // REMPLACEMENT DE NOTRE SSIAP2 - COMPENSATION BALCON
6132	Locations immobilières	300 000,00	300 373,50	320 000,00	PRISE EN COMPTE DU NOUVEAU BÂTIMENT / calcul : 300000 € / 8000m² ancien Bâtiment = 37,50 € m²/an / 37,50 € x 8000m² = 300000 €
6135	Locations mobilières	3 400,00	2 477,63	2 600,00	RAS LOCATION BENNE ORDURE ET PHOTOPIEUR
61522	Bâtiments	400,00	0,00	0,00	RAS
61551	Matériel roulant	1 200,00	2 438,75	1 500,00	RAS (EN 2015 PLUSIEURS PANINES IMPORTANTES SUR ESPACE / PNEUS / FREINS / COURROIE DISTRIBUTION)
61558	Autres biens mobiliers	400,00	0,00	0,00	RAS
6156	Maintenance	44 000,00	42 473,09	34 600,00	ECONOMIE / CHANGEMENT DE PRESTATAIRE POUR LE CHAUFFAGE ET SSI SOIT 11000€ EN MOINS + 1588€ NOUVEAUX
616	Prime d'assurance	2 500,00	1 574,63	1 600,00	RAS
6182	Documentation générale	400,00	0,00	200,00	RAS
6184	Vers. Organismes de formations	3 000,00	2 340,00	2 500,00	RAS
6188	Autres frais divers (CNAS)	1 700,00	28,91	0,00	A PASSER DANS CHAPITRE CHARGE DE PERSONNEL SUIVANT INFO DU TRESOR PUBLIC
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	37 300,00	17 448,51	185 087,51	
6226	Honoraires	400,00	0,00	200,00	RAS
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	500,00	RAS
6232	Fêtes et cérémonies	1 300,00	1 250,17	70 100,00	RECEPTION NORMALE 13000 € + 10 ANS BOCAPOLE 114000 € (ACHAT DE PLACES + CORTAIL) + spectacle tendais folies 18000€ + autres spectacles 45400 €
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	3 400,00	15 000,00	PREPARATION D'UNE PLAQUETTE ET LES FLYERS 2015 - 10000€ PUBLICITE 10 ANS (AUTOCOLANT FACADE + FLYER 10 ANS + JOURNAUX)
6251	Voyages et déplacements	400,00	0,00	400,00	RAS
6256	Missions	1 500,00	1 060,88	1 500,00	RAS
6261	Frais d'affranchissement	400,00	69,00	400,00	RAS
6262	Frais de télécommunications	5 100,00	5 133,23	5 200,00	RAS
627	Services bancaires	200,00	150,00	200,00	RAS
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 500,00	1 786,43	5 581,51	RAS VITRES / DESINFECTION / GROS MENAGE HALLE DU POUJOU
Chapitre 62	CHARGES DE PERSONNEL	331 800,00	332 204,28	374 917,00	
63	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	34 000,00	34 474,00	35 000,00	
6218	Autres personnels extérieurs	38 000,00	34 478,00	25 000,00	BACB MENAGE - INTERIMAIRE EVENTUEL
64	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENT	3 600,00	3 759,83	4 000,00	
6332	Cotisation FNAL	180,00	48,31	180,00	RAS
6336	Cotisation au CNFPT	3 000,00	3 551,29	3 600,00	RAS
6338	Autres impôts et taxes s/ém.	500,00	131,23	300,00	RAS
64	CHARGES DE PERSONNEL	292 000,00	293 891,43	283 806,00	NOTA LA VALEUR DE CETTE LIGNE SERA REPARTIE DANS LES DIFFERENTS COMPTES DU SOUS-CHAPITRE 64
64111	Rémunération principale	292 000,00	293 891,43	283 806,00	
64112	SFT		0,00		
64118	Autres indemnités		0,00		
64131	Rémunérations non-titulaires		0,00		
64162	Emploi avenir		0,00		
6451	Cotisations URSSAF		0,00		

CA REGIE BOCAPOLE REALISE 2015
+ BUDJET PRIMITIF 2016
SECTION FONCTIONNEMENT

Compte	Libellé du compte	BP 2015 AVEC DM1 ET DM2	TOTAL DEPENSES FIN 2015	Budget Primitif 2016 INCLUANT LES 10 ANS	COMMENTAIRES
6453	Coutaisons Caisses de Retraite		0,00		
6454	Coutaisons aux Assedic		0,00		
6455	Coutaisons assurance du personnel		0,00		
6456	Versement au F.N.C du supplément		0,00		
6474	versement aux autres oeuvres cnas		1 700,00		
6475	Médecine du travail, pharmacie		405,00		
64832	Contributions au fonds de comp.		0,00		
6488	Autres charges		0,00		
Chapitre 22	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00	RAS
Chapitre 42	TRANSFERTS ENTRE SECTION	234,54	234,54	578,14	RAS
6811	Dotations aux amortissements	234,54	234,54	578,14	RAS
Chapitre 67	AUTRES CHARGES DE GESTION	10 647,09	9 653,79	400,00	BOCAPLACE
6541	Créances admises en non-valeur	4 790,12	3 770,65	0,00	RAS
6542	CREANCE ETEINTES	5 356,88	4 365,14	0,00	RAS
6574	Subvention de fonctionnement	400,00	400,00	400,00	BOCAPLACE
658	Charges diverses de gestion		0,00	0,00	
Chapitre 68	CHARGES FINANCIERES	1 000,00	873,82	1 000,00	RAS
6615	Intérêts ligne trésorerie	1 000,00	873,82	1 000,00	RAS
Chapitre 69	CHARGES FINANCIERES	1 100,00	0,00	1 300,00	RAS
673	Titres annulés	1 100,00	0,00	1 300,00	RAS
	TOTAL DEPENSES	652 988,51	637 549,90	927 650,65	

Compte	Libellé du compte	BP 2015 AVEC DM1 ET DM2	TOTAL DEPENSES FIN 2015	Budget Primitif 2016 INCLUANT LES 10 ANS	COMMENTAIRES
SECTION DE FONCTIONNEMENT (Recettes)					
002	Excédents antérieurs reportés	48 333,51	48 333,51	14 850,65	
6419	Remboursement sur rémunérations	17 500,00	20 964,84	7 000,00	INDEMNITES JOURNALIERES DE PHILIPPE MARICHY ET PREVISIONS AUTRES
7083	Localions diverses	275 000,00	275 069,23	290 000,00	AJUSTEMENT AVEC LES PREVISIONS 2016
70848	aux autres organismes		0,00	0,00	
74712	EMPLOI A VENIR	1 075,00	1 093,14	0,00	RAS
74751	Participations statutaires	475 000,00	475 000,00	545 000,00	SURVENTION LOCATION avec nouveau bâtiment 320000 € + 175000 € SUVENTION EQUILIBRE + 50000 € 10 ANS)
752	Revenus des immeubles	22 000,00	17 881,14	22 000,00	RAS
773	Mandats Annulés	0,00	0,00	0,00	
788	Produits exceptionnels divers	14 000,00	14 054,78	48 800,00	REFACTORATION ELECTRICITE A AGGLOBR + VILLE BRESSUIRE + PUBLICITE FLYERS + RECETTES LIEES SPECTACLES 10 ANS
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	852 908,51	852 396,64	927 650,65	

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES				
N° Compte	Libellé du Compte	BUDGET REPORT	Budget Primitif 2015	TOTAL PREVISIONNEL
Chapitre 0001	ACQUISITION MATERIEL	- €	1 802,89 €	1 802,89 €
Sous chapitre 21	Immobilisations corporelles	- €	1 802,89 €	1 802,89 €
2183	Matériel de bureau et matériel Informatique		1 802,89 €	1 802,89 €
2188	Autres immobilisations corporelles		- €	- €
Chapitre 27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- €	1 500,00 €	1 500,00 €
		- €	1 500,00 €	1 500,00 €
275	Dépôts et cautionnements versés		1 500,00 €	1 500,00 €
				- €
TOTAL DEPENSES		- €	3 302,89 €	3 302,89 €

RÉCÉTTES				
N° Compte	Libellé du Compte	BUDGET REPORT	Budget Primitif 2015	TOTAL PREVISIONNEL
Chapitre 001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	- €	2 724,75 €	2 724,75 €
Sous chapitre 001	Solde d'exce pos reporté N-1	- €	2 724,75 €	2 724,75 €
.001	Solde d'exce pos reporté N-1		2 724,75 €	2 724,75 €
				- €
Chapitre 040	TRANSFERS ENTRE SECTION	- €	578,14 €	578,14 €
Sous chapitre 28	Amortissements des Immobilisations	- €	578,14 €	578,14 €
28183	Matériel de bureau et matériel Informatique		578,14 €	578,14 €
28188	Autres immobilisations corporelles		- €	- €
TOTAL RECÉTTES		- €	3 302,89 €	3 302,89 €



Bocapole

CONGRÈS - EXPOS - SPECTACLE

Régie Bocapole
Route de Thouars - Espace Bocapole
BP 30090 - 79302 Bressuire Cedex
Téléphone : 05 49 81 78 58
Fax : 05 49 81 78 48
bocapole@bocapole.fr

Siren : 287 900 369 - Siret : 287 900 369 00011 - APE : 9004Z



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait du Registre des Délibérations
27 JANVIER 2016

SOUS PREFECTURE
Reçu le

- 9 FEV. 2016

Délibération n°DEL-RB-2016-003

79302 BRESSUIRE

Le vingt-sept janvier deux mille seize, 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie Bocapole s'est réuni sur le site de Bressuire, sous la présidence de Marie JARRY, Présidente.

Membres : 15 - Quorum : 8

Etant présents (12 dont 1 consultante) : Martine CHARGE BARON, Jean-Paul GODET, Marie JARRY, Emmanuelle MENARD, Yves MORIN, Marius NOIRAUT, Denis PAPIN, Dominique PAQUEREAU, Michel PITORIN, Philippe ROBIN, Jany ROUGER, Joëlle NAUD (consultante)

Pouvoir (1) : Dominique TRICOT à Marie JARRY

Excusés (4) : Thierry BOISSEAU, Claude MARCHAIS, Pierre-Yves MAROLLEAU, Dominique TRICOT

Date de convocation : 20-01-2016

Secrétaire de Séance : Monsieur Michel PITORIN

FINANCES

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2015 ET AFFECTATION

Commentaire : il s'agit de décider de la reprise anticipée des résultats budgétaires 2015 lors du vote du BP 2016 et de leur affectation.

Mme la Présidente présente le résultat par anticipation du Budget 2015 de la Régie Bocapole. Celui-ci se clôt avec un excédent de :

- fonctionnement cumulé de : 14 850,65 €
- investissement cumulé de 2 724,75 €

Il est proposé d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement en totalité en section de fonctionnement au compte 002, pour un montant de : + 14 850.65 €.

Il est proposé d'affecter le résultat cumulé d'investissement en totalité en section investissement au compte 001, pour un montant de : + 2 724.75 €.

Il est proposé au Conseil d'Administration de la Régie de Bocapole :

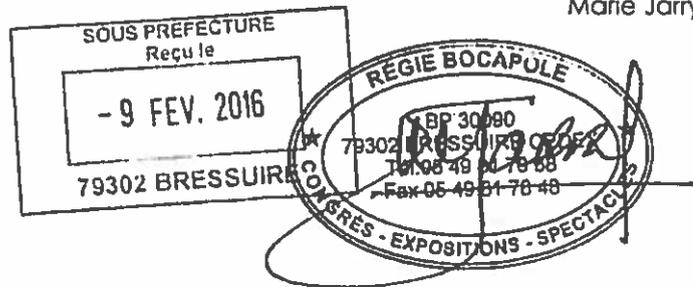
- de décider de la reprise anticipée des résultats budgétaires 2015 lors du vote du BP 2016 ;
- d'acter le montant des résultats budgétaires 2015 ;
- d'adopter l'affectation du résultat cumulé comme suit :
 - le fonctionnement 2015 en totalité au compte 002 en section de fonctionnement ;
 - l'investissement 2015 en totalité au compte 001 en section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité cette délibération.

ADOpte cette délibération,

Autorise Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme,
La Présidente de la Régie Bocapole,
Marie Jarry,



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Prefecture
Le - 9 FEV. 2016
et publication au notification
du - 9 FEV. 2016

[Signature] Le Président



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 27/01/2016**

**REPRISE ET AFFECTATION ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015
BUDGET BOCAPOLE**

a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actifs	-33 482.86
c. Résultats antérieurs de D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	48 333.51
Résultat à affecter: d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	14 850.65
Solde d'exécution de la section d'investissement e. Solde d'exécution cumulé d'investissement D 001 (Besoin de financement) R 001 (excédent de financement) f. Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement Excédent de financement Besoin de financement = e. + f.	0 € 2 724.75 €
AFFECTATION (2) = d.	14 850.65
1)Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du	0.00 €
2)Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0.00 €
3)Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672)	0.00 €
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	0.00 €

(1)Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.

(2)Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du

(3)En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

La Présidente de Bocapole



Le Trésorier de Bressuire



Code INSEE	BUDGET 426
------------	---------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - (2) Sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
 - (3) Sans vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent,

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement

(3) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer 'primitif de l'exercice précédent' ou 'cumulé de l'exercice précédent'

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	927 650,65	912 800,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00 (si déficit)	14 850,65 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		927 650,65	927 650,65

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 302,89	578,14
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00 (si solde négatif)	2 724,75 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 302,89	3 302,89

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	930 953,54	930 953,54
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	506 346,97	0,00	609 381,51	609 381,51	609 381,51
012	Charges de personnel et frais assimilés	333 680,00	0,00	314 991,00	314 991,00	314 991,00
65	Autres charges de gestion courante	10 547,00	0,00	400,00	400,00	400,00
Total des dépenses de gestion courante		850 573,97	0,00	924 772,51	924 772,51	924 772,51
66	Charges financières	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 100,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		852 673,97	0,00	927 072,51	927 072,51	927 072,51
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	234,54		578,14	578,14	578,14
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		234,54		578,14	578,14	578,14
TOTAL		852 908,51	0,00	927 650,65	927 650,65	927 650,65

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	927 650,65

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges	17 500,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	275 000,00	0,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00
74	Dotations et participations	476 075,00	0,00	545 000,00	545 000,00	545 000,00
75	Autres produits de gestion courante	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
Total des recettes de gestion courante		790 575,00	0,00	864 000,00	864 000,00	864 000,00
77	Produits exceptionnels	14 000,00	0,00	48 800,00	48 800,00	48 800,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		804 575,00	0,00	912 800,00	912 800,00	912 800,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		804 575,00	0,00	912 800,00	912 800,00	912 800,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	14 850,65
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	927 650,65

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	578,14	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------	---

- (1) Cf. Modalités de vote I-B
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 = RI\ 021 + DI\ 040 - RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042 + DI\ 041 - RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
21	Immobilisations corporelles	4 442,75	0,00	1 802,89	1 802,89	1 802,89
	Total des dépenses d'équipement	4 442,75	0,00	1 802,89	1 802,89	1 802,89
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
45...1	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 442,75	0,00	3 302,89	3 302,89	3 302,89

	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
--	--	-------------	--	-------------	-------------	-------------

TOTAL		4 442,75	0,00	3 302,89	3 302,89	3 302,89
--------------	--	-----------------	-------------	-----------------	-----------------	-----------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 302,89
---	-----------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...2	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (4)	234,54		578,14	578,14	578,14
	Total des recettes d'ordre d'investissement	234,54		578,14	578,14	578,14

TOTAL		234,54	0,00	578,14	578,14	578,14
--------------	--	---------------	-------------	---------------	---------------	---------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 724,75
--	-----------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 302,89
---	-----------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	578,14
--	---------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 + DI 040 = RF 042 RI 040 = DF 042 DI 041 = RI 041 DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotatin initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il créé.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 = RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 = DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	609 381,51		609 381,51
012	Charges de personnel et frais assimilés	314 991,00		314 991,00
65	Autres charges de gestion courante	400,00		400,00
66	Charges financières	1 000,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 300,00	0,00	1 300,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0,00	578,14	578,14
Dépenses de fonctionnement – Total		927 072,51	578,14	927 650,65

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	927 650,65
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
21	Immobilisations corporelles (6)	1 802,89	0,00	1 802,89
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	0,00	1 500,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 302,89	0,00	3 302,89

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 302,89
---	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	7 000,00		7 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	290 000,00		290 000,00
74	Dotations et participations	545 000,00		545 000,00
75	Autres produits de gestion courante	22 000,00		22 000,00
77	Produits exceptionnels	48 800,00	0,00	48 800,00
Recettes de fonctionnement – Total		912 800,00	0,00	912 800,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	14 850,65
---	---	------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	927 650,65
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
28	<i>Amortissements des Immo.</i>		578,14	578,14
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	578,14	578,14

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 724,75
---	--	-----------------

+	AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
---	-----------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	3 302,89
--	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	506 346,97	609 381,51	609 381,51
60611	Eau et assainissement	3 500,00	3 500,00	3 500,00
60612	Energie - Electricité	47 700,00	42 500,00	42 500,00
60613	Chauffage urbain	35 887,04	41 000,00	41 000,00
60622	Carburants	2 700,00	2 300,00	2 300,00
60631	Fournitures d'entretien	3 800,00	3 200,00	3 200,00
60632	Fournitures de petit Equip.	20 309,93	15 000,00	15 000,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	1 700,00	1 700,00
6064	Fournitures administratives	2 200,00	2 100,00	2 100,00
611	Contrat de presta. de services	9 950,00	30 000,00	30 000,00
6132	Locations immobilières	300 000,00	320 000,00	320 000,00
6135	Locations mobilières	3 400,00	2 600,00	2 600,00
61522	Bâtiment	400,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	1 200,00	1 500,00	1 500,00
61558	Autres Biens Mobiliers	400,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	44 000,00	34 600,00	34 600,00
616	Prime Assurance	2 500,00	0,00	0,00
6161	Multi risque	0,00	1 600,00	1 600,00
6182	Documentation Gén. et Tech.	400,00	200,00	200,00
6184	Vers. à des Org. de formation	3 000,00	2 500,00	2 500,00
6188	Autres Frais divers	1 700,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	400,00	200,00	200,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 300,00	76 100,00	76 100,00
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	15 000,00	15 000,00
6251	Voyages et déplacements	400,00	400,00	400,00
6256	Missions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	400,00	400,00	400,00
6262	Frais de télécommunications	5 100,00	5 200,00	5 200,00
627	Serv. bancaires et assimilés	200,00	200,00	200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 500,00	5 581,51	5 581,51
012	Charges de personnel et frais assimilés	333 680,00	314 991,00	314 991,00
6218	Autre personnel extérieur	38 000,00	25 000,00	25 000,00
6332	Cotisations Vers. au F.N.A.L.	180,00	180,00	180,00
6336	Cot.Cent.Nat.Cent.Gest. de FPT	3 000,00	3 600,00	3 600,00
6338	Aut.Imp.Tx.&Vers.Ass.sur Rém.	500,00	300,00	300,00
64111	Rémunération principale	292 000,00	283 806,00	283 806,00
6474	Vers. aux autres oeuvres Soc.	0,00	1 700,00	1 700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	405,00	405,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 547,00	400,00	400,00
6541	Créances Admise en Non valeurs	4 790,12		
6542	Créances Eteintes	5 356,88		
6574	Sub.Fonct.Ass.Aut.Pers. Dr.pri	400,00	400,00	400,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		850 573,97	924 772,51	924 772,51

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6615	Int. Cptes Cour.&de Dép. Créd.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 100,00	1 300,00	1 300,00
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	1 100,00	1 300,00	1 300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		852 673,97	927 072,51	927 072,51

023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	234,54	578,14	578,14
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	234,54	578,14	578,14
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		234,54	578,14	578,14
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		234,54	578,14	578,14

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		852 908,51	927 650,65	927 650,65
--	--	------------	------------	------------

		+	
RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
		+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
		=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			927 650,65

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Cf modalités de vote I-B
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	17 500,00	7 000,00	7 000,00
6419	Remb. sur Rém. du Pers.	17 500,00	7 000,00	7 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	275 000,00	290 000,00	290 000,00
7083	Loc. Div. (autres qu'Imm.)	275 000,00	290 000,00	290 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	475 000,00	545 000,00	545 000,00
74751	GFP de rattachement	475 000,00	545 000,00	545 000,00
75	Autres produits de gestion courante	22 000,00	22 000,00	22 000,00
752	Revenus des immeubles	22 000,00	22 000,00	22 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		789 500,00	864 000,00	864 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	14 000,00	48 800,00	48 800,00
7788	Produits except divers	14 000,00	48 800,00	48 800,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		803 500,00	912 800,00	912 800,00

042	Opérat° ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	803 500,00	912 800,00	912 800,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	14 850,65
--	------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	927 650,65
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 442,75	1 802,89	1 802,89
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	1 718,00	1 802,89	1 802,89
2188	Autres Immobilisations Corporelles	2 724,75		
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° ... (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 442,75	1 802,89	1 802,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison affectation (B.A, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 500,00	1 500,00
275	Dépôts et cautionnements Vers.	0,00	1 500,00	1 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	1 500,00	1 500,00
45...1	Opér. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	4 442,75	3 302,89	3 302,89
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	4 442,75	3 302,89	3 302,89
				+
	RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES			3 302,89

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(6) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou en reprise anticipée des résultats) ;

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la sect ⁸ de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat°ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	234,54	578,14	578,14
28183	Mat de bureau et informatique	234,54	578,14	578,14
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		234,54	578,14	578,14
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		234,54	578,14	578,14
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		234,54	578,14	578,14
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				2 724,75
				=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES				3 302,89

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RJ 041 ;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats) ;

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1.1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	-------------------------------------	--	---	--------------------------------	--------------	------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Depenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 302,89	0,00
Equipements municipaux (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 802,89	0,00
Equip non municipaux (2/24) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	1 500,00					
Depenses d'ordre	0,00					
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	3 302,89	0,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	3 302,89	0,00

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	578,14	0,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	578,14	0,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES

Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	927 650,65	0,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	927 650,65	0,00

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	912 800,00	0,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	912 800,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique créés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 et R. 5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1.1

Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---	--------------	---------------	--	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

	INVESTISSEMENT					
	DEPENSES					
Depenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 302,89
Equipements municipaux (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 802,89
Equip non municipaux (c204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
Depenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 302,89
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investiss	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 302,89

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	578,14
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investiss	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	578,14

FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES

Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	927 650,65
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctio	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	927 650,65

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	912 800,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctio	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	912 800,00

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1.1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	-------------------------------------	--	---	-------------------------------------	--------------	------------------------

INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses d'investissement	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 802,89	0,00
	Dépenses réelles	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 802,89	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 802,89	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES							
	Total recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	578,14	0,00
	Recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	578,14	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00	0,00	0,00	578,14	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES						
Total dépenses de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	927 650,65	0,00
Dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	927 072,51	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	609 381,51	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	314 991,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	578,14	0,00
023	Virlement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	578,14	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		RECETTES						
Total recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	912 800,00	0,00
Recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	912 800,00	0,00
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 000,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	545 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 800,00	0,00
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

IV
A.I.J

Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	---	--------------	---------------	--	------------------------	-------

INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 302,89
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 302,89
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 802,89
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES							
	Total recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	578,14
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	578,14
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
A I.1		

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	TOTAL
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	0,00	927 650,65	0,00	0,00	927 650,65
		0,00	927 650,65	0,00	0,00	927 650,65
011	Charges à caractère général	0,00	609 381,51	0,00	0,00	609 381,51
012	Charges de personnel et frais assis	0,00	314 991,00	0,00	0,00	314 991,00
042	Opérations d'ordre de transfert en	0,00	578,14	0,00	0,00	578,14
65	Autres charges de gestion courant	0,00	400,00	0,00	0,00	400,00
66	Charges financières	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	1 300,00	0,00	0,00	1 300,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice	0,00	912 800,00	0,00	0,00	912 800,00
		0,00	912 800,00	0,00	0,00	912 800,00
013	Atténuation de charges	0,00	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
70	Produits des services, du domaine	0,00	290 000,00	0,00	0,00	290 000,00
74	Dotations et participations	0,00	545 000,00	0,00	0,00	545 000,00
75	Autres produits de gestion courant	0,00	22 000,00	0,00	0,00	22 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	48 800,00	0,00	0,00	48 800,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)					
		0,00	-14 850,65	0,00	0,00	-14 850,65

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
A 1.1		

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	Sous fonction 31						Sous fonction 32				
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel			
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	927 650,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	927 650,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	609 381,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	314 991,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre s	0,00	0,00	0,00	578,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	912 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	912 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ve	0,00	0,00	0,00	290 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	545 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	48 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	-14 850,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01 - non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisées, act° européen.	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A 1.2

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	1 802,89	0,00	0,00	1 802,89
	Dépenses de l'exercice	0,00	1 802,89	0,00	0,00	1 802,89
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 802,89	0,00	0,00	1 802,89
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	578,14	0,00	0,00	578,14
	Recettes de l'exercice	0,00	578,14	0,00	0,00	578,14
040	Opérations d'ordre de transfert en	0,00	578,14	0,00	0,00	578,14
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-1 224,75	0,00	0,00	-1 224,75

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A.1.2

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	Sous fonction 31				Sous fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinéma et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	1 802,89	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	1 802,89	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	1 802,89	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	578,14	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	578,14	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de trans	0,00	0,00	0,00	578,14	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	-1 224,75	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)		Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b	578,14	578,14
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	578,14	578,14
28183	Mat.de bureau et informatique	578,14	578,14
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	0,00	0,00
024	Virement de la section de fonctionnement (d)	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Recettes	578,14	0,00	2 724,75	0,00	3 302,89

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	0,00
Ressources propres disponibles IV	3 302,89
Solde V = IV - II(6)	3 302,89

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services Directeur général. Adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Attaché	A	1.00		1.00		1.00	1.00
Rédacteur	B						
Adjoint administratif 2ème classe	C		1.00	1.00	0.60		0.60
FILIERE TECHNIQUE (c)							
Adjoint technique 2ème classe	C	5.00	1.00	6.00	4.80		4.80
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (h + c + d + e + f + g + h + i + j + k)							6.40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quantité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité de l'agent, mesurée par leur quantité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quantité de temps de travail * période d'activité dans l'année.

Exemple : un agent à temps plein (quantité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT, un agent à temps partiel à 80% (quantité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT, un agent à temps partiel à 80% (quantité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

(5) Par exemple : emplois dans les missions ne correspondant pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" regus par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agent occupant un emploi non permanent (7)						
Attaché	A	I	I	I		1,00

Adjoint administratif 2ème classe H C I 1 0,6 1,00 0,60

- (2) SECTEUR
ADM Administratif
TECH Technique
URB Urbanisme (dont aménagement urbain)
ENV Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
S Social
MS Médico-social
MT Médico-technique
SP Sportif
CULT Culturel
ANIM Animation
PM Police
OTR Missions non rattachables à une filière

- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)
(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
3-a article 3, 1ème alinéa accroissement temporaire d'activité
3-b article 3, 2ème alinéa accroissement saisonnier d'activité
3-1 remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 vacances temporaire d'un emploi
3-3-1 absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
3-3-2 emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins de services ou la nature des fonctions le justifient
3-3-3 emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
3-3-4 emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quantité de temps de travail est inférieure à 50%.
3-3-5 emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
3-4 article 21 de la loi n°2012-347 contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
38 article 38 travailleurs handicapés catégorie C
47 article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 article 110 collaborateurs de groupes de cabinets
110-1 collaborateurs de groupe d'élus
A autres (préciser)

- Adjoint technique 2ème classe
(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-593 du 26 janvier 1984 ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée passés sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347
(7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1
(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 29 octobre 1985

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuire	01/01/14		
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV - ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	11
Nombre de suffrages exprimés	12
VOTES :	
Pour	12
Contre	/
Abstentions	/

Date de convocation : 20/01/2016

Présente la Présidente, (1)
A Bressuire, le 27 janvier 2016

La Présidente,

Délibéré par Conseil d'Administration (2),
A Bressuire, le 27 janvier 2016



Les membres du Conseil d'Administration,

--	--

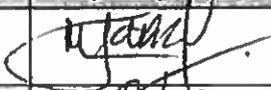
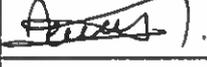
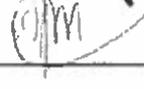
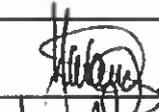
Certifié exécutoire par la Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Bressuire, le 27 01/2016

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme
(2) L'assemblée délibérante étant :



REGIE BOCAPOLE

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil d'Administration du 27/01/2016			
				signature (présence)	excusé	puvoir	Donne pouvoir à
Présidente	Mme	JARRY	Mario				
Vice-Président	M.	ROUGER	Jany				
Membre	Mme	CHARGE-BARON	Martine				
Membre	M.	MAROLLEAU	Pierre-Yves		X		
Membre	M.	ROBIN	Philippe				
Membre	M.	BOISSEAU	Thierry		X		
Membre	Mme	MENARD	Emmanuelle				
Membre	M.	GODET	Jean-Paul				
Membre	M.	MORIN	Yves				
Membre	M.	TRICOT	Dominique		X	X	Marie JARRY
Membre	M.	PITORIN	Michel				
Membre	M.	PAQUEREAU	Dominique				
Membre	M.	PAPIN	Denis				
Membre	M.	MARCHAIS	Claude		X		
Membre	M.	NOIRAUT	Marius				
Consultante	Mme	NAUD	Joëlle				